

# Règlement jeu-concours libheros – Journée Internationale des Infirmières

## Nom du jeu

A l'occasion de la Journée Internationale des Infirmières, libheros organise le « Jeu-concours libheros ».

## Nom et coordonnées de l'organisateur

Le jeu est organisé par la société LIB-HEROS SAS, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1491,45 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous numéro 815 346 655 et dont le siège social se trouve 18 Rue Germain Pilon 75018 Paris. La société est éditrice du site libheros.fr.

La politique de confidentialité de libheros est disponible [ici](#). Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook.

## Durée du jeu-concours

Le jeu-concours débute le mardi 12 mai 2020 à 10h et se termine le mardi 12 mai 2020 à minuit. Les noms des 3 gagnants seront affichés sur la fanpage libheros le vendredi 15 mai 2020 à partir de 12h.

## Liste des dotations

Dotation n°1 : Box bien-être d'exception d'une valeur de 74,90€

Dotation n°2 : Box bien-être d'exception d'une valeur de 74,90€

Dotation n°3 : Box bien-être d'exception d'une valeur de 74,90€

## Fonctionnement & participation

Pour participer au jeu-concours, les participants devront :

- répondre correctement aux 3 questions indiquées dans le [quiz typeform](#)
- indiquer les informations obligatoires prévues dans le [quiz typeform](#) (adresse mail, numéro ADELI)

Les participants pourront doubler leur chance d'être tirés au sort en taguant 2 contacts également infirmier libéral de votre réseau sur la publication facebook du jeu-concours. Ils devront alors indiquer leur pseudo Facebook dans le questionnaire typeform (lien, question n°5) afin que leur inscription soit comptabilisée en double.

Les participants seront tirés au sort le vendredi 15 mai 9h grâce à un outil en ligne.

## Accessibilité au jeu-concours

Le jeu-concours est réservé uniquement aux infirmiers et infirmières libéraux français en activité et possédant un numéro ADELI.

## Modalités de remboursement des frais de participation

Aucune modalité de remboursement n'est prévue pour ce jeu-concours.